

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 47 (1939)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marc Ducloux (1914) ; *Un différend entre Miéville et Druey* (1916) ; *La question de la vallée des Dappes* (1937), etc.

Ce très bref résumé de la vie et des multiples occupations de Louis Mogeon montre à lui seul qu'il fut un grand travailleur, loyal et très scrupuleux. Il s'intéressa activement aux diverses manifestations de la vie intellectuelle de son pays. D'un caractère original et indépendant, il fut un bon camarade et un excellent patriote dont on conservera le meilleur et le plus vif souvenir.

Eug. MOTTAZ.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

*Assemblée générale du samedi 6 mai 1939, à Lausanne,
Palais de Rumine, auditoire XVI.*

M. Albert Burmeister, président, ouvre la séance à 15 heures, devant environ 80 personnes.

Le rapport présidentiel commence par rappeler le souvenir des disparus : MM. Théodore Cornaz, le bon héraldiste, auquel on doit les armoiries des Armoriaux des communes vaudoises et fribourgeoises ; Sidney Schopfer, qui fut avocat, député et conseiller national ; Adrien Veyrassat, avocat ; Georges Addor, ancien chancelier de l'Etat de Vaud ; Marc Gay, ancien receveur ; Henri Rochat-

Bujard, pédagogue distingué ; Jean Perrochon, ancien pasteur, poète et bibliophile ; Alfred Piguet ; Max Hoffer, ancien pasteur ; M^{lles} Daisy Agassiz et Antonie Cossy, dont le souvenir a été évoqué précédemment. L'assemblée rend un dernier hommage à ces membres fidèles en se levant.

Malgré ces départs, 14 démissions et 3 radiations, notre effectif a augmenté de 5 unités, grâce à l'admission de 36 candidats, si bien qu'au 1^{er} janvier 1939 la société comptait 417 membres. Elle a eu en 1938 quatre séances, dont une fut consacrée à Frédéric-César de la Harpe, à l'occasion du centenaire de sa mort. Le secrétaire représenta la société lors de la cérémonie commémorative qui eut lieu à Rolle. La réunion d'été à Yvonand fut charmante.

Un subside de fr. 50.— a été accordé à M. le professeur Piguet, de Neuchâtel, pour la publication des rôles des Réfugiés huguenots. Un autre de fr. 100.— contribua aux frais de la copie photographique, à Londres, d'un manuscrit de Gibbon intéressant pour l'histoire de notre XVIII^e siècle.

Deux généreux anonymes ont remis au comité la somme de fr. 300.—, à titre de don collectif à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie et au Fonds des illustrations de la *Revue historique vaudoise*, en le priant de déterminer la part de chacun. Le comité a décidé que ces parts seraient égales. Le Fonds des illustrations a aussi reçu 10 fr. de M. Jules Béranek et 10 fr. de M. Henri Marguerat. La souscription reste ouverte.

En dehors de notre rayon d'action il se fait de bon travail archéologique : à Vidy, à Nyon. A Avenches aussi, où la découverte d'un buste en or d'Antonin le Pieux, pièce unique, a fait sensation dans le monde savant.

La *Revue historique vaudoise* poursuit sa tâche vaillamment ; M. Eugène Mottaz s'efforce de la rendre toujours plus variée et plus attrayante.

Le président termine son rapport en rappelant que le 5 mai 1939 est le 150^{me} anniversaire de la réunion des Etats Généraux de France à Versailles.

Le caissier donne ensuite lecture du bilan et du résumé des comptes. Le capital au 31 décembre 1938 est de fr. 5434.51, en augmentation de fr. 152.46 sur le capital au 31 décembre 1937. M. Charles Blanc lit le rapport de la Commission de vérification des comptes, qui est adopté. Les comptes sont approuvés sans discussion et décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs.

Le comité arrive à l'expiration de son mandat. D'autre part, un de ses membres, M. Charles Gilliard, nommé récemment président de la Commission fédérale de maturité, estime devoir démissionner à cause de ce surcroît d'occupations. M. Gilliard a rendu d'éminents services tant à notre société qu'à l'histoire vaudoise, et son dévouement nous reste acquis. Le président le félicite de sa nomination et des conférences qu'il a données récemment à la Sorbonne, et propose à l'assemblée de nommer à sa place M. Louis Junod, sous-archiviste cantonal, qui s'est révélé historien par une thèse sur *Les Mémoires de Pierrefleur*. Pour succéder au très regretté Maurice Barbey, le comité propose l'actif conservateur du Musée de Nyon, M. Edgar Pelichet, avocat. Quant à MM. Louis Bosset, Albert Burmeister, Aloys Cherpillod, Henri Marguerat, Eugène Mottaz, Marius Perrin et Maxime Raymond, ils sont réélus.

Le comité propose de conférer la présidence pour deux ans à M. Aloys Cherpillod, avocat, président de l'Association du Vieux-Moudon. Il est élu à mains levées et

salué par des applaudissements chaleureux. Il exprime à M. Burmeister la gratitude de la Société pour la maîtrise dont il a fait preuve pendant sa présidence et dit l'importance des études historiques pour notre défense intellectuelle et pour l'éducation civique de la jeunesse.

Trois candidats :

MM. Armand Bataillard, instituteur émérite à Lausanne ;

Jules Bourquin, professeur, conservateur du Musée d'Avenches ;

Paul Guye, employé de banque à Lausanne, sont admis à mains levées.

Les vérificateurs des comptes, MM. Charles Blanc et André Kohler, ainsi que leur suppléant, M. Jaques Lamunière, sont réélus pour un an.

Le comité propose que la réunion d'été ait lieu à Bex, samedi 2 ou samedi 9 septembre — la date ne peut encore être fixée. La proposition est approuvée sans discussion et le comité chargé de fixer la date et d'arrêter le programme de la réunion.

M. *Henri Meylan*, professeur à l'Université, a pris pour sujet : *Le 250^{me} anniversaire de la Glorieuse Rentrée des Vaudois du Piémont (1689)*.

Après avoir révoqué l'Edit de Nantes, Louis XIV fit pression sur le duc de Savoie Victor-Amédée II pour qu'il en fit autant dans ses Etats. Le duc céda et en 1686 révoqua les lettres patentes accordées 80 ans auparavant à ses sujets des Vallées. Ceux-ci se soulevèrent, mais furent écrasés par les troupes duciales, renforcées de celles de Catinat. Le duc accepta toutefois la proposition des

cantons protestants d'accueillir ceux qui avaient survécu aux combats et aux mauvais traitements : plus de 3500 s'y rendirent dans la seule année 1686. Mais ils étaient résolus à rentrer dans leurs vallées. Un pasteur énergique, Henri Arnaud, les arma. Les Pays-Bas, dont Guillaume d'Orange était Stathouder, financèrent l'entreprise.

En 1688 une première tentative, partie de Bex, échoua par suite de la résistance des Valaisans à Saint-Maurice. L'année suivante, un millier d'hommes disciplinés partirent secrètement du bois de Prangins. Berne fermait les yeux. Ils passèrent le lac, traversèrent la Savoie presque sans combattre et en onze jours gagnèrent les Vallées. Mais ils y furent attaqués par les Français et les Piémontais. Leur situation était désespérée lorsque le duc passa à la coalition qui se formait contre la France en 1690 et les enrôla dans ses troupes. Celui qui devait être le chef de la Glorieuse Rentrée, le capitaine Bourgeois, de Neuchâtel, avait été retenu à Lausanne et trahi. Arrêté par ordre de Berne, que Louis XIV accusait de complicité avec les Vaudois, il fut exécuté à Nyon.

Le président remercie le conférencier du clair exposé qu'il a fait de ces événements et rappelle qu'un monument, d'une émouvante simplicité, évoque, près de Prangins, la Glorieuse Rentrée.

Milieu du monde et Bout du monde.

Sous la conduite de M. Etienne Clouzot, archiviste-paléographe, nous partons de Delphes, « nombril de la terre » pour les Grecs. Il nous conduit, légèrement inquiets tout d'abord et bien vite charmés, à Jérusalem, centre du monde pour les Juifs, de là en Chine — Em-

pire du Milieu — enfin nous ramène tout courants à Pompaples, « Milieu du monde » pour les Vaudois. Disons, pour ceux qui ne le sont pas, qu'en ce village, devant le Moulin Bornu, un étang déverse une partie de ses eaux limpides dans la Méditerranée et le reste dans la mer du Nord. De même, quelque part en France, l'étang de Longpendu alimente à la fois un affluent de la Saône et un affluent de la Loire ; mais il n'a jamais été appelé « le milieu du monde ». M. Clouzot se demande, à la lumière des documents et de la tradition locale, si cette appellation appliquée à Pompaples est ancienne. Par des arguments probants il opine pour la négative, et les voyageurs improvisés applaudissent sur cicerone.

Le Dr Eugène Bach présente ensuite la XI^{me} de ses remarquables études sur *Nos trésors d'art chrétien*. Cette fois il a étudié, avec la collaboration de M. Louis Blondel, archéologue cantonal de Genève, *Les anciennes cathédrales de Lausanne*.

« Toutes les cathédrales françaises, a-t-on dit, reposent sur un lit de cathédrales ensevelies, qui se sont succédé sous le même vocable ». Les fouilles ont prouvé que cela est vrai de la nôtre.

Le plan d'ensemble de restauration conçu par Viollet-le-Duc en 1872 fut exécuté avec un esprit de suite remarquable. L'œuvre touchait à sa fin en 1909. Des fouilles avaient déjà été faites, entre autres par l'active Association du Vieux-Lausanne, mais c'étaient des travaux de détail. Restait la réfection du dallage. L'occasion était unique pour entreprendre l'exploration méthodique du sous-sol. On constitua une Commission des fouilles, composée de MM. Albert Naef, Eugène Bron et de l'abbé Marius Besson. Le travail dura cinq ans, de 1909 à 1914, et éclaira d'une vive lumière beaucoup de points de l'his-

toire, jusqu'alors très mal connue, des origines de la Cathédrale.

Les substructions retrouvées se divisent en trois groupes : 1. Les plus profondes, donc les plus anciennes, formant deux ensembles d'édifices civils et militaires : à l'est, une sorte de poterne ; à l'ouest, un ouvrage fortifié comprenant une tour de défense et une chapelle, le tout datant peut-être du transfert de l'évêché d'Avenches à Lausanne (fin du VI^me siècle). 2. Sur l'emplacement d'une partie des constructions précédentes, un édifice avec narthex, nef et abside qui paraît être la basilique carolingienne mentionnée dans un texte de Louis le Débonnaire et transformée au IX^me siècle par l'évêque Hartmann. 3. Une assez grande basilique romane, comprenant aussi narthex, nef et abside, contemporaine, semble-t-il, de celle de Romainmôtier : c'est le sanctuaire commencé vers l'an 1000 par l'évêque Henri I^{er} de Bourgogne.

Le Dr Bach a obtenu de l'Etat de Vaud l'autorisation de prendre copie des coupes et des plans faits par la Commission des fouilles. Il a utilisé les documents du Musée historiographique vaudois. M. Blondel, de son côté, a fait pour la cathédrale de Lausanne ce qu'il avait fait pour les anciennes basiliques de Genève. Quoique les deux archéologues se défendent de conclusions définitives, les résultats acquis leur font grand honneur. Ce que le président leur dit, aux applaudissements de l'assistance.

Séance levée à 18 heures.

H. M.